I. Prologue.

Le sport tient une place importante dans notre société, c'est une évidence. Loin d'être confiné aux limites de l'existence de sportifs professionnels et de haut niveau et d'équipements technicisés qui leurs sont dévolus, le sport s'inscrit comme une composante de notre vie quotidienne et de nos pratiques de loisir. Une composante, en particulier, de l'existence des citadins et de leur expérience de la ville. Sans doute le sport s'est-il démocratisé. Sans doute s'est-il plus simplement civilisé. Dans tous les cas, le sport innerve nos vies, crée des occasions d'être ensemble et renouvelle nos rapports à l'autre et à la ville.

Bien des pratiques sportives débordent aussi les lieux dévolus à son accomplissement. Elles prennent place dans la ville et transforment notre rapport à la citadinité. Quand ce sont des rollers, le sport tourne autour des ronds-points de nos centres-villes. Quand ce sont des skaters, le sport transforme le mobilier urbain en défis permanents. Quand ce sont des coureurs ou des cyclistes, le sport défile le long des artères et, à Marseille, s'écoule sur le fil du littoral. Ces nouveaux usages sportifs périment la polarité sportif-professionnel/spectateur-profane et recomposent entre les deux d'autres objets que ceux liés au spectacle ou la performance.

Cette double ligne de transformation de la pratique sportive signifie aussi que le sport s'inscrit d'une manière inédite dans le cours historique de nos sociétés. La période actuelle interroge en effet non seulement notre rapport au sport mais également les rapports du sport à l'espace et les rapports à l'autre que nous nouons à travers le sport. Ce contexte n'est pas sans incidence sur l'étude que nous réalisons. Il nous demande non seulement de penser un aménagement sportif mais aussi de penser cet aménagement à un moment rare de l'histoire du sport. Un de ces moments au cours duquel le sport, l'objet même de notre réflexion, se transforme.

Dans les années 1960-1970, on passe en France de 2,8 millions à 5,2 millions de licenciés dans les fédérations sportives[1]. Le sport est alors une pratique sociale encore peu répandue et structurée autour de la performance professionnelle. C'est aussi l'époque où le sport entre dans le champ de compétence des politiques publiques[2]. Face à cette crispation du sport autour de la pratique professionnelle et pour aller à l'encontre d'une inégalité sociale vis-à-vis de cette pratique, l'Etat met en œuvre une politique d'équipement destinée à répondre à cette nouvelle nécessité de démocratisation du sport[3]. Les années 1960-1970 seront donc celles du développement de l'équipement sportif comme maillage de la ville et support de la pratique sportive comme pratique culturelle. Il aura aussi pour but de garantir l'équité par un accès de tous à la pratique du sport.

Dans les années 1980, alors que la France compte 9,5 millions de licenciés en fédération, la question d'une crise du sport redouble. D'abord, on parle de crise des équipements[4]. Dans les années qui ont précédé, le maillage s'est organisé en s'appuyant sur le réseau existant des

---

[1] Les données que nous avançons ici sont tirées de R. Thomas, Sociologie du sport, Paris, PUF, Collection Que-Sais-Je ?, 1993.
[2] C. Dulac, Lobbies sportifs et mandats municipaux, Les annales de la recherche urbaine, n°79, juin 1998. JP. Augustin, Sport, géographie et aménagement, Paris, Nathan, 1995.
[3] C. Gignoux, Le sport et l'intervention de la puissance publique, Lyon, Agel, 1967. JP. Grosborne, La mise en œuvre d'un programme d'équipement, Regards sur le France, 36, 1967.
[4] F. Vigneau, Les espaces du sport, Que Sais-Je, 1998.

collèges et des lycées publics. Ce sont principalement des équipements couverts (gymnases et piscines) qui ont été construits pour permettre une pratique inscrite dans le calendrier scolaire. Le nombre de licenciés augmente, le sport semble occuper de plus en plus de place dans l'espace public des mass-médias, mais les équipements existants sont repliés sur les contraintes administratives et juridiques des cadres dans lesquels ils s'inscrivent – ceux des établissements scolaires - et ont du mal à aimanter ce que l'on commence alors à appeler les pratiques libres. Dernière forme de cette crise du sport, la spatialisation des équipements met à jour un clivage entre les équipements situés dans l'exiguïté des centres anciens et repliés sur les pratiques scolaires et ceux implantés dans les espaces de la ville péri-urbaine (golf et club-house, cours de tennis, aires d'aventure, parcours de santé, vélodromes, etc.).

La nature de cette crise du sport qui se traduit par une fonctionnalisation des espaces, une spécialisation des usages et une ségrégation urbaine, devient le fondement d'une nouvelle façon de concevoir le sport et ses équipements dans les villes des années 1990. Entre-temps le nombre de licenciés de fédération est passé à 12,8 millions et l'heure est à l'intégration urbaine et à la proximité[5]. L'équipement sportif doit avant tout répondre à des critères de convivialité et d'accès facilité en s'inscrivant au plus près de la vie des gens, au pied de leur immeuble d'habitation et dans chaque ensemble de logements[6].

Aujourd'hui, nous savons que les espaces multi-fonctionnels de sport de proximité n'ont en rien corrigé les carences des espaces normalisés et codifiés renfermés dans des équipements fonctionnalisés et adossés aux groupes scolaires. Nous savons également que la diversification escomptée de ces terrains multi-fonctionnels n'a pas non plus rompu avec les logiques de spécialisation disciplinaire renforcées par la fonctionnalité des équipements de la première période. Le fait de devoir partager le même terrain entre footballeur et amateur du basket-ball n'a toujours pas fait naître de nouveaux usages. La prime au développement des pratiques libres sur ces terrains multi-sport de proximité n'est pas venue en complément des pratiques encadrées propres aux équipements développés dans les limites des établissements scolaires. Ces pratiques libres se sont en effet développées, mais à l'écart des ces équipements et la plupart du temps sur des logiques de club, celles encadrées se sont académisées et plus que jamais les deux ont du mal à s'interpénétrer. Finalement la volonté d'intégration urbaine dont le développement des équipements de proximité était le fer de lance s'est soldée par une dichotomie entre les équipements fonctionnels et structurés que l'on retrouve dans les collèges et lycées et les équipements de proximité liés à des clubs, à des centres sociaux ou laissés à la libre utilisation des habitants alentours. Les deux subissent donc un même processus de ghettoïsation dans lequel les usages propres aux premiers restent hermétiques aux avancées des usages propres aux seconds et inversement.

L'enjeu dans lequel s'inscrit notre étude de programmation est donc de taille. Premièrement, les usages du sport sont à présent discontinus tant dans l'espace que dans le temps. D'abord ils sont multi-spatialisés, et hétérotopiques[7]. On peut courir dans les restes d'une friche industrielle comme c'est le cas dans celles qui se trouvent aux alentours de Port-Saint-Louis-du-Rhône, faire du vélo sur les chemins du Parc Borely et pousser le ballon au fond de cages improvisées dans un recoin de parking. Ensuite ils sont hétérochroniques. Certains font du roller la nuit pour profiter de l'absence de circulation et des pistes sans fin qu'offrent les couloirs de bus ainsi débarrassés de leurs véhicules encombrants. D'autres, jusque tard dans la

[5] JP. Callède, Le processus de développements des équipements sportifs et culturels. Dynamique spatiale et intégration du territoire, Revue économique du Sud-ouest, 1, 1988.
[6] JP. Augustin, Les jeunes dans la ville, Bordeaux, PUB, 1991.
[7] Michel Foucault, Des espaces autres. In Dits et écrits, vol 4.

nuit, profitent des halos de lumière que projettent les éclairages publics de la Place de la Préfecture ou des abords des Plages du Prado.
Secondement, ces usages hétérotopiques et hétérochroniques construisent un espace ni public ni privé, ni utile ni totalement libre, ni professionnel ni complètement de loisir dilettante. Ils deviennent un espace immense, comme des plans de consistance des usages renouvelés du sport, dans lesquels en même temps le sport se « dé-formalise »[8], se dérégule, et en même temps trouve de nouveaux cadres à son déroulement.

Voilà donc donnés le contexte et le moment si particuliers de l'histoire des usages sportifs et des équipements qui leur servent de support, dans lequel s'inscrit cette étude de programmation. **La question première que soulève cette étude est donc de penser une nouvelle génération d'aménagements sportifs qui prenne en compte à la fois le déploiement urbain des usages sportifs et leur caractère citadin**.

La figure imposée qui alimente l'autre question au cœur de cette étude est celle de devoir **penser cet aménagement non seulement à partir de La Friche La Belle de Mai mais aussi à travers elle**. C'est-à-dire penser, à travers l'implantation d'un aménagement sportif sur le site de la Friche La Belle de Mai, de nouveaux rapports du sport à son contexte urbain, de nouveaux rapports du site à ses alentours urbains et, à travers l'écheveau de ces nouvelles formes d'inscriptions croisées dans la ville, de nouveaux moments dans lesquels nos rapports prennent des formes sociales et urbaines.

L'aménagement d'un espace sportif à partir de la Friche La Belle de Mai nécessite donc de devoir concilier les usages propres à l'actuelle « Friche artistique » et de futurs usages urbains et sportifs. Cette nécessité pose la question de la conception de cet aménagement de façon à tendre vers un nouveau rapport de la Friche à elle-même, tout en suscitant une continuité entre l'environnement urbain immédiat, les aménagements sportifs à développer, et les lieux de travail et de programmation artistiques. **Cet aménagement doit alors nécessairement s'inscrire tant dans le processus de transformation des rapports que les usagers du sport entretiennent à leur passion, que dans les nouvelles formes de centralité urbaine que ces usages instaurent dans la ville.**

[8] E. Preteceille, Les inégalités d'équipement sportif en Ile-de-France, Les annales de la recherche urbaine, n°79, juin 1998.

II. L'aménagement du « site » de la Friche La Belle de Mai comme prétexte d'un nouveau paysage urbain.

Si un des enjeux de cet aménagement est de participer pleinement à la transformation plus générale du secteur urbain dans lequel il s'inscrit, il contribue également à la mutation architecturale du site de la Friche La Belle de Mai. C'est ce double enjeu qui demande à la fois de dépasser la conception de la Friche La Belle de Mai comme simple « site » d'empilement d'activités artistiques et de ne pas considérer cet aménagement comme une seule concentration d'équipements sportifs.

Une façon de répondre à cette double exigence est de s'interroger sur la manière dont l'aménagement de la Friche La Belle de Mai peut contribuer à la recomposition des espaces environnants. C'est-à-dire passer des notions de « site » et d'« équipements » à celle de « paysage urbain » en conduisant cet aménagement comme un apport à un paysage urbain déjà existant plus qu'en cherchant à concevoir ex nihilo un équipement sportif.

Ce glissement qui tire l'objet de cet aménagement vers un « espace public » nous permet sous forme de prospective de tracer quelques-uns des traits caractéristiques des transformations auxquelles il pourrait contribuer et à partir desquelles il sera possible d'envisager d'autres formes de rapports aux espaces urbains environnants.

La Friche La Belle de Mai comme étendue libre d'affectations.

L'exploration renvoie à la teneur ludique de cet espace. Le jeu dépend de la possibilité de pouvoir explorer les formes architecturales, de les composer et éventuellement de pouvoir les recomposer. On peut à ce titre regarder les mobiliers sportifs, artistiques ou urbains, au prisme de cette préoccupation. La mobilité des équipements permet d'accentuer la teneur en familiarité de l'aménagement : cette mobilité, adossée aux équipements sportifs (paniers de basket et cages de foot mobiles permettent de choisir le terrain qui servira de théâtre d'opération aux jeux qui s'y déroulent) dérégule l'espace normatif des usages sportifs. Quant à la mobilité des équipements urbains (bancs, arbres plantés dans des pots mobiles, etc.), elle invite à repenser les mises en scène et les rites à l'œuvre dans l'espace public (moments de repos, d'attentes, de discussion, présentation de soi, etc.).

La découverte participe également à la teneur ludique de l'aménagement architectural. La dimension patrimoniale de la Friche La Belle de Mai, à condition qu'elle soit mise en valeur, offre une terre de découverte sans équivalent. « Restes industriels » mais aussi « restes de spectacles » peuvent donner lieu à l'élaboration de mobiliers à partir de leur recyclage. On peut facilement imaginer d'anciens chariots métalliques convertis en bancs publics ou disponibles pour devenir des tables de pique-nique. Cette réélaboration faisant office d'invitation à la découverte à travers une revisite du patrimoine artistique et industriel.

La Friche La Belle de Mai comme espace de cheminements.

La Friche La Belle de Mai est un espace urbain surdimensionné. A ce titre, cet aménagement doit prendre en compte la mobilité des usagers comme une des dimensions fondamentales à partir de laquelle penser la Friche La Belle de Mai. D'autant que certains usages sportifs (jogging, rollers, skate-board, …) peuvent être considérés à la fois comme des projets de circulations citadines et des déplacements répondant à des logiques de points de chute. C'est bien dans les débordements successifs de la ville que le marcheur peut composer les espaces multiples de ses déplacements, étirer ses circulations et éventuellement les recomposer à chaque passage. C'est aussi parce qu'elle est composée de seuils qui permettent l'attente, la relâche, la conversation, que ces déplacements citadins ou sportifs trouvent un rythme à partir de ces points de chute. Autant de caractéristiques propres à l'espace urbain et aux déplacements qui peuvent servir d'indications pour l'aménagement de la Friche La Belle de Mai.

On pourra aussi renvoyer à l'anneau de vitesse, équipement habituel des performances sportives, qui invite à imaginer les couloirs de la piste de fond se déroulant à travers la Friche La Belle de Mai, chaque couloir fonctionnant comme un chemin distributif des divers espaces, et l'ensemble devenant de véritables lignes de promenade empruntant les horizontalités des différents plans et traversant les verticalités de tous les niveaux.

La Friche La Belle de Mai comme passage.

La traversée renvoie au rapport étroit entre étrangeté et familiarité qui marque nos cheminements urbains. Ce sont là deux dimensions de la vie publique qui donne son épaisseur à l'ambiance urbaine. L'aménagement est l'espace de rapprochement entre des modes de vie hétérogènes, des usages ancrés et d'autres plus fugaces ou passagers. La familiarité peut être celle des résidents dont la Friche La Belle de Mai est le lieu quotidien de leurs coopérations. Du point de vue des usagers réguliers du site, l'étrangeté peut résulter de la circulation de personnes anonymes ; du point de vue des passants, elle peut résulter de la découverte d'usages artistiques inhabituel dans l'espace urbain.

III. Un aménagement à différentes échelles urbaines.

Ces transformations architecturales ne suffisent pas à remplir cet impératif de continuité urbaine entre la Friche La Belle de Mai et son environnement urbain. Elles sont seulement des mutations à partir desquelles penser d'autres formes de rapport à la ville et concevoir autrement les rapports aux citadins.

Hormis les quais destinés à la « Cité de la Méditerranée », le périmètre « Euroméditerranée » est dépourvu d'espaces ouverts. Ce périmètre est entièrement constitué de rues composant un réseau viaire dense et étroit et de places publiques encaissées et fonctionnalisées. Il se compose de sous-périmètres correspondant à différents programmes d'aménagement : « La Cité de la Méditerranée », l'ensemble « Porte d'Aix/Gare Saint Charles », l'axe « Rue de la République », « Les Docks de la Joliette », « Les Friches de la Belle de Mai ».

A l'échelle d'« Euroméditerranée » l'aménagement de la Friche La Belle de Mai offre une possibilité sans équivalent de doter ce périmètre d'un véritable espace public. C'est-à-dire d'un espace ouvert à des usages citadins hétérogènes et à la fois rassemblés autour d'un lieu à vocation culturelle et artistique et bientôt sportive. Un espace non pas coupé de reste de la ville par des voies rapides, des autoroutes suspendues et des chemins de fer, mais au contraire raccordé à la ville par ces voies de circulation. On a finalement assez vanté la ville des mobilités véhiculées ou pédestres, l'espace de la vitesse ou de l'hyper circulation pour ne pas y revenir, et concernant la Friche La Belle de Mai ou le quartier dans lequel elle est implantée, en faire l'argument d'une présumée rupture avec le reste de la ville.
A l'image d'enclave qui colle à ce quartier de la Belle de Mai, nous substituons celle d'un quartier rond-point, de circulations et de passages.

A l'échelle de son environnement urbain le plus proche, la Friche La Belle de Mai est directement raccordée au nord-est à la Maternité de la Belle de Mai. Elle se situe dans son prolongement et laisse envisager l'ensemble des aménagement qui, programmés sur les lieux de la Friche La Belle de Mai, pourront trouver une continuité en s'ouvrant sur un éventuel parc public de la Maternité. A l'ouest, la Friche La Belle de Mai a un accès privilégié à la Gare Saint Charles. Elle constitue un atout majeur dans la vitrine que représente le secteur de la Gare pour les centaines de milliers de passagers qui y transitent.

En élargissant la focale, l'aménagement de la Friche La Belle de Mai peut finir de composer un arc vert autour du centre-ville : le « Jardin Puget », le réaménagement du « Cours Julien/La Plaine », le « Grand Longchamp ». Une chance unique pour un centre-ville comme Marseille de « décongestionner » l'existence citadine prise dans le resserrement des rues étroites du centre ancien par un véritable réseau d'espaces publics connectés les uns aux autres.

Un espace sportif urbain intégré

La prise en compte d'une dimension sportive dans le redéploiement architectural de la Friche La Belle de mai donne l'occasion de développer un aménagement en prise avec…

… Marseille.

Le promeneur.

Pour nombre de marseillais « aller en ville » c'est aller dans cet espace congru compris entre les quais du Vieux-port, le cours Belsunce, la place des Réformés et celle de Castellane. « Faire la ville » signifie souvent pour les mêmes personnes arpenter ces rues enserrées en cabotant de vitrines en vitrines.

Et si « faire la ville » devenait une façon de passer de jardins publics en parc paysagés et de jardins en places publiques. Une façon « d'aller en ville » sans vraiment en emprunter les rues encombrées si ce n'est pour passer d'un de ces lieux ouverts à un autre.

Au regard de la carte que nous avons tracé on se rend compte qu'une série d'espaces ou(verts) entourent l'hyper-centre marseillais. Qu'entre ces espaces un réseau de transport en commun en assure la connexion. Et que chacun de ces espaces propose aux promeneurs de la ville que nous sommes tous, une occasion de nous en extraire pour un moment au moins.

En quelques minutes, notre promeneur passe de la Friche La Belle de mai au parc Longchamps. Il traverse la quiétude de ses jardins, emprunte ses allées descendantes et s'engouffre dans la station de métro des « Cinq Avenues ». Moins de quinze minutes de transport souterrain lui permettent de refaire surface entre le Cours Julien et La Plaine.

En dévalant les pentes escarpées qui coupent le cours Lieutaud il traverse la Place de la Préfecture, remonte le cours Pierre Puget et pénètre à nouveau le calme du jardin de La

Colonne. Suspendu sur les contreforts de la colline de Notre Dame de la Garde un point de vue unique sur le centre-ville et la rade du port s'offre à lui.

Par son accès arrière, notre promeneur rejoint l'avenue de la Corse à partir de laquelle quelques minutes de bus lui suffisent pour rallier le jardin du Pharo. De là il pourra alors se rendre sur les docks du Fort Saint Jean pour y longer la sortie du port, suivre le fil de la côte et s'enfoncer dans les anciens quartiers d'entreposage de l'Evêché qui le conduiront tout droit vers la place de la Joliette. Un dernier trajet véhiculé sur la ligne circulaire du 49B le ramènera à la Friche La Belle de mai.

En un peu plus d'une heure notre promeneur aura « fait la ville » autrement. Il en aura changé les échelles temporelles en s'y déplaçant à un rythme moins soutenu que lorsqu'il déambule dans l'entrelacs des rues de l'hyper-centre. Il sera également « aller en ville » d'une tout autre façon qu'à l'accoutumé. En suivant ces chemins de traverse qui le font glisser de places publiques en jardins publics notre promeneur aura redimensionné son parcours tout en donnant une autre mesure au centre-ville marseillais.

… le secteur « Longchamps/Friche/Maternité ».

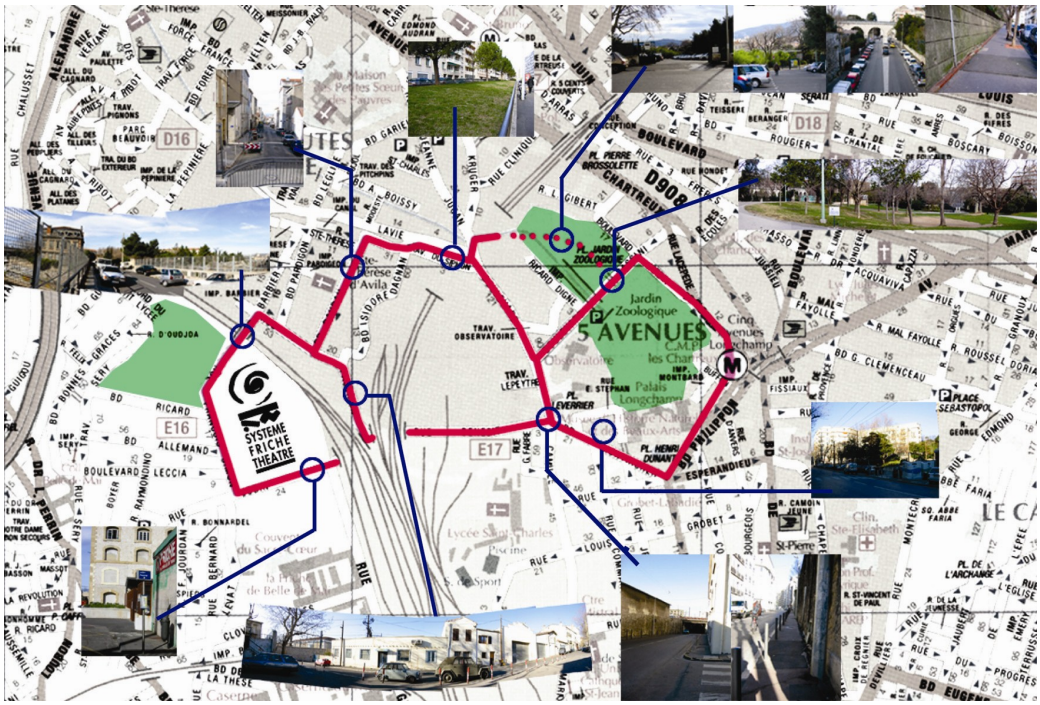

Le coureur

M - Le métro des « Cinq Avenues » dépose le coureur à l'entrée même du « Parc Longchamps ». Son entrée béante est le point de départ du programme sportif qu'il se fixe. En petite foulée il s'extrait du vacarme de la ville et remonte lentement l'allée latérale au son du clapotis des enfants qui jouent dans le serpent d'eau.

1 - En franchissant la côte le coureur s'enfonce plus loin dans le calme du parc et bientôt franchit la passerelle.

2 - Après le pont s'ouvre le territoire des quatre roues. Non plus celles des voitures mais celles des poucettes qui charrient leurs jeunes promeneurs à l'ombre des platanes. En descendant la pente, le coureur longe l'aire de jeux pour enfants dont les voix distraites se mélangent aux bruissements végétaux. En contrebat une large surface de pelouse circulaire lui permet d'accomplir quelques mouvements d'assouplissement avant de reprendre son itinéraire vers la sortie nord du parc.

3 - En traversant le parking qui s'y trouve le coureur laisse le parc derrière lui et retourne à la ville. Le long de la traverse du Siphon il reprend sa course sur la bande de gazon qui sépare le boulevard des lotissements en surplomb.

4 - Puis retour au silence. Il descend le boulevard Dahdah et se lance rue Pautrier à travers le bas du quartier des Chutes Lavie qui encore de nos jours à garder tout son cachet.

5 - Avec la rue Françoise Simon la pente s'accentue et entraîne notre coureur au dessus des voix ferrées. Juste après s'il n'entre pas dans le jardin de la maternité il peut passer par la

« Friche La Belle de mai », descendre l'allée bordée de platanes, emprunter la rue intérieure avant de déboucher sur le parking.

6 - En sortant de la « Friche la Belle de mai » notre coureur peut interrompre son parcours, prendre le « 49B » et en quelques minutes être connecté au réseau de métro qui le ramènera chez lui. Il a également l'opportunité de dérouler plus loin son programme.

7 - En passant sous le tunnel le coureur retrouve la rue Pautrier ou bien rejoint le Parc Longchamps par son flanc ouest en gravissant la rue Bénédit.

8 - Place Leverrier, soit le coureur barre à gauche et regagne le boulevard Cassini qui le ramène tout droit vers le métro des « Cinq Avenues ».

9 - Soit il dévale le boulevard Montrichet, passe d'abord à droite du terrain de boule puis devant les fontaines monumentales du Palais Longchamps, et finalement file le long du boulevard Philipon et retrouve le métro.

La boucle est bouclée
Ou la piste peut recommencer

… Le quartier de la Belle de Mai.

La Belle de Mai est un quartier dense fait d'un tissu de rues resserrées, imbriquées parfois les unes aux autres par l'intermédiaire de ruelles ou d'anciens chemins. Cet aspect du quartier donne de prime abord une impression d'enserrement. Pour autant, les usages sociaux qui sont faits du quartier, par ceux qui l'habitent et par ceux qui y passent, débordent largement le découpage administratif qui le délimite. L'activité commerciale quotidienne invite plutôt à investir le boulevard National, alors même que le marché de plein vent de la Place Cadenat, et principalement le samedi, attire une clientèle venant du quartier du Merlan à l'Est, de Saint Charles à l'ouest et de saint Mauront au Nord. Ces fréquentations du quartier, portées par des pratiques consuméristes, participent, pour bien des clients d'autres motivations que celle de la proximité. D'autres liens effet attachent les habitants de ce qu'on appelle « les quartiers Nord » à la Belle de mai : des liens familiaux et amicaux, et des liens résidentiels.
Historiquement, principalement depuis les années 60 et 70, le quartier de la Belle de Mai joue un rôle de sas résidentiel, à double échelle, ascendante et descendante. Dans le schéma classique de promotion sociale par le logement, le quartier de la belle de Mai présente, de par l'offre de logements à bas prix et prix moyens, autant à la location qu'à l'achat, des opportunités promotionnelle pour ceux qui aspirent à quitter le logement social des grands ensembles. Outre les ménages de milieux ouvriers et employés qui avaient pu, dans les années 50 et 60, accéder à la propriété dans ce quartier proche des grands centres industriels, nombre de ménages modestes, le plus souvent jeunes, quittent encore aujourd'hui le logement social des grands ensembles pour s'installer à la Belle de Mai, durablement pour certains, provisoirement pour d'autres qui aspirent à la propriété dans l'habitat pavillonnaire des alentours de marseille. Ici, le rôle de sas joue pour la promotion résidentielle ascendante.
Plus récemment, et spécifiquement depuis la mise en œuvre des opérations de réhabilitation et de requalification du centre ville, ce schéma manifeste aussi des parcours résidentiels qu'on dirait descendants, pour des populations expulsées des logements nouvellement réhabilités au centre ville, ou de quartiers fortement touchés par la hausse des prix de l'immobilier. Ainsi se sont installées ces dernières années nombre de familles modestes sinon pauvres, souvent d'origine migrante, ou encore des familles gitanes, qui se trouvent reléguées à occuper les logements les plus insalubres du quartier.
Dans ces deux formes de mobilité résidentielle, se tissent et s'entretiennent des liens forts entre les habitants de la belle de mai et ceux des quartiers anciens du centre ville autant que des quartiers Nord. Des liens familiaux ou amicaux, sur lesquels s'adossent des affections, mais aussi des solidarités et des échanges économiques.
Ces liens et ces échanges débordent l'espace privé pour investir les places du quartier, les rues et les escaliers. Sans doute pour des raison d'étroitesse des logements autant que des raisons culturelles, au sens anthropologique du terme, l'espace public est, à la Belle de mai, considérablement investi par des activités privées ou semi-privées : le jeu bien sûr, pour les enfants, livrés à eux-mêmes ou surveillés par les adultes depuis la fenêtre ; les rencontres entre jeunes, jusque tard dans la nuit ; celles entre adultes ou en famille qui peuvent même, l'été, s'organiser en pique-nique ; mais aussi des échanges de services, comme par exemple de la réparation automobile, ou du petit commerce informel.

Il n'empêche, et pour revenir à la question de l'aménagement de l'espace du quartier, que peu de lieux sont ici conçus et agrémentés pour recevoir ce besoin d'espace public, de même qu'aucun lieu n'est aménagé en tant qu'espace sportif d'accès libre, à l'exception des terrains de boules. Pour autant bien des espaces, souvent minimaux, sont investis pour des usages

sportifs qui ne leurs sont pas dévolus. Sur la Place Cadenat, à peine bordée de quelques platanes et occupée par le marché le matin et comme parking le reste du temps, les enfants et les jeunes jouent au football, tournent en vélo ou en rollers. De même que sur la Place Caffo, pour autant beaucoup plus aménagée et investie par des activités commerciales. Ailleurs aussi, et finalement dans le moindre recoin, le sport prend place à chaque occasion, comme au fond d'une impasse où l'on trouvera une cage de football dessinée à la craie sur le mur, ou sous la passerelle de Plombières où d'aucuns se risquent, le soir, à faire un footing. De ces espaces « délaissés » et peu sécurisés, investis par des pratiques sportives et de loisir à défaut de pouvoir –ou vouloir- se déplacer, investis surtout dans les seuls temps possibles, à défaut d'éclairage. Reste le seul « point de vue » du quartier, un petit parc public en entonnoir sur le haut du quartier, aux limites des Chutes la Vie.

Finalement, on admettra que le quartier de la Belle de Mai présente un déficit d'espaces publics, ou plutôt a besoin de propositions en termes d'espaces et de temps susceptibles de devenir le moteur d'autres espaces publics existants. Car ce qui semble manquer le plus au quartier de la Belle de Mai et à ses extensions côté Saint Charles, Boulevard de Strasbourg ou Chutes la Vie, ce sont bien des propositions complémentaires à celles déjà existantes.
En admettant que la proximité spatiale joue un effet attractif décisif dans un milieu urbain où le moindre déplacement impose des contraintes matérielles et temporelles, on peut raisonnablement présumer qu'un aménagement offrant des propositions sportives identiques à celles existantes à proximité, n'aurait que peu d'effet attractif, quand bien même ces propositions seraient qualitativement supérieures en termes d'équipement. L'inventivité des usagers, leurs stratégies d'occupation des lieux autant que leur capacité à déplacer les problèmes d'aménagement font que tout un chacun est à même de mettre en place, près de chez lui, les conditions d'une activité sportive. Pour autant, ces conditions souvent minimales réduisent le potentiel autant des pratiques possibles –voire souhaitées- que des moments d'occupation du temps libre. Comme une évidence, le froid, la nuit ou le trajet nécessaire, empêchent de prolonger des pratiques existantes ; la mauvaise qualité ou l'insécurité des lieux occupés limitent les performances et les progressions.
Mais aussi, et peut être surtout, ces pratiques sportives improvisées et adaptées aux conditions urbaines en place nous invitent à penser d'heureux assemblages possibles entre des sports différents et différemment pratiqués, entre des usages sportifs et des formes d'appropriation de l'espace libre, entre des pratiques sportives contraintes par des objectifs de progression ou de performance et d'autres libérées de finalités autres que ludiques et relationnelles, et enfin entre des pratiques sportives et d'autres, culturelles ou pédagogiques.

Il va dès lors sans dire que l'intrusion de nouveaux usages dans la Friche La Belle de Mai induirait tout autant de changements qu'en impulseront l'émergence de la Friche en tant qu'espace en partie au moins dévolu des usages sportifs.

Rue de Crimée…

Deux improbables bouts de jardin, face à face, à l'angle de la rue Junot et de la rue de Crimée. N'empêche, ils ont quelque chose d'accueillant, sans doute leur côté miniature.

Maria garde les enfants de sa voisine avec les siens, elle les soulève pour qu'ils accèdent aux premières branches du sapin. Deux vieux monsieurs qui bavardent assis sur le muret viennent l'aider.
« Franchement, ce serait plus sympa s'il y avait un mur d'escalade à l'angle de l'immeuble ! » fait remarquer Maria. « et des cordes dans les arbres », crie un des petits.
« Oui, des cordes pour grimper, et des ponts pour aller d'un arbre à l'autre » ; « et dessous, on ferait une cabane ». « C'est ça ! » reprend le vieux monsieur « et nous, on fait comment pour jouer aux boules ? »

Boulevard National…

Des mètres cube de béton coulés sous la passerelle de l'autoroute, sans doute pour consolider le terrain pentu entre la rue Junot et le Boulevard National. Des gens empruntent la montée à pied pour rejoindre la Joliette, quelques uns s'assoient sur les bancs du haut. J'y ai vu des gosses qui dévalaient la pente en glissant sur des cartons ; des ados tenter en skate une arrivée périlleuse sur le muret du trottoir. Je crois bien que ça n'était pas du tout prévu pour…

Echangeur de Plombières…

Elon et Dimitri s'y retrouvent chaque jour, en attendant l'ouverture du foyer de

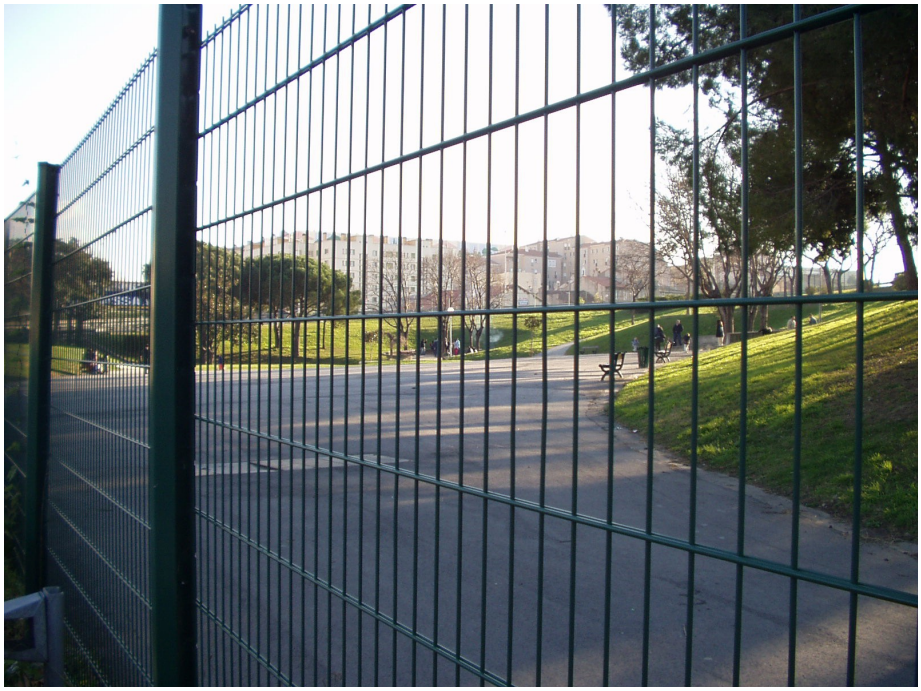

nuit de l'Armée du Salut. Ils s'installent au soleil, sur un banc, face à face, et jouent aux échecs sur un plateau dessiné sur un bout de carton, avec les pièces que Dimitri a emportées de Roumanie, ou aux dames avec des cailloux. De temps en temps, leur regard s'égare vers les enfants qui jouent au ballon, passent en vélo, ou dévalent les pentes herbeuses sur des sacs poubelles lorsqu'elles ont été mouillées par la pluie ou les arrosages automatiques.

« il manque des
tables » dit Dimitri ;
« des tables sur
lesquelles serait
dessinées le damier ».

Entrée du stade Burel…

Une grille ouverte, l'autre fermée en dehors des horaires d'utilisation du stade. Entre les deux, presque rien : un platane, un carré de pelouse, 3 bancs. Mais assez pour qu'on s'y installe, et que peu à peu les murs se parent de signatures colorées et de mots plus ou moins doux. Dans un coin, au marqueur : « mais ils repeignent tout le temps ici ! »

Boulevard de Strasbourg, sous la passerelle de l'autoroute…

Ils sont une quinzaine d'adolescents, parfois d'adultes, qui jouent au foot ou au basket, tous les jours, tout le temps. A la nuit tombée, on repère les ballons comme on peut sous les faibles halos de lumière que diffusent 4 néons accrochés au plafond de la passerelle. Ils aiment s'y retrouver, amènent parfois les petits qui jouent près des murs. Ca reste un espace hostile, où le mistral glacé s'engouffre par rafales et où les cris se perdent sous le vacarme de l'incessante circulation de la passerelle.

Le hall de LOGIREM…

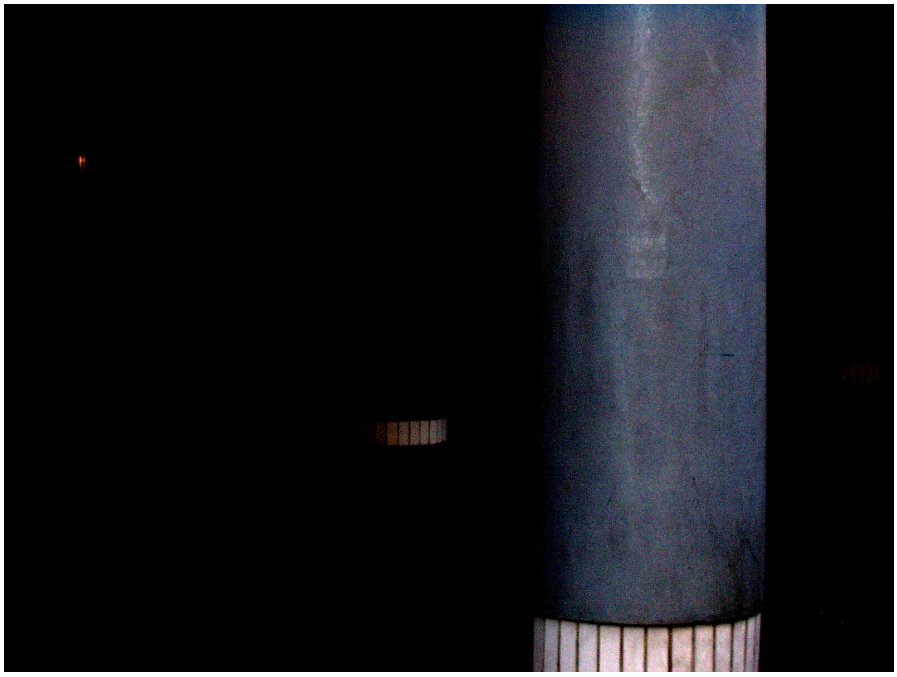

Sous le hall d'entrée de l'immeuble, les gosses jouent au ballon ou font du patin à roulettes. Ils s'enfuient en courant entre les voitures du Boulevard National quand le gardien leur crie de « ficher le camp d'ici » ; reviennent aussitôt. Ca doit faire partie du jeu. Ces gosses là, ce sont ceux qui habitent les immeubles vétustes du Boulevard et de la rue de Crimée. Et c'est endroit là, c'est le siège de la LOGIREM, premier bailleur social sur Marseille.

Le long de la passerelle…

Quelques bancs rivés à la dalle de bitume, quelques platanes, et rien d'autre.
Ah, si : plus de 250.000 véhicules jour qui transitent entre la passerelle de Plombières et les boulevards Burel.
Et jamais personne qui s'y arrête.

IV. Des espaces du sport

Actuellement les équipements sportifs et les pratiques dont ils sont le support privilégié (et fonctionnel) sont débordés par des usages sportifs qui trouvent dans la ville - et non plus dans les équipements habituels - les supports de performances sportives qui ne cadrent plus avec les canons imposés par ces équipements. Ces nouveaux usages convertissent la ville en espace de jeu, en aire de sociabilité (pour des publics qui n'ont plus besoin de gradins) et en moments de sociabilité dont l'intensité se noue autour du croisement de ces usages sportifs souvent collectifs et publics avec des formes de création artistique (graff, danse, musique, etc.). Ces sports se pratiquent donc de plus en plus en dehors des clubs et des équipements. On les dit « auto-organisés », « informels », « libres », etc. Ils sont le plus souvent spontanés et discontinus dans le temps et l'espace.

- Les gymnases, les stades, les piscines, sont des équipements qui réduisent souvent l'exercice individuel du sport (l'adhésion impose souvent la pratique collective) ou du groupe spontané (il faut adhérer, etc.).
- Les équipements de proximité (type terrain de basket dans les ensembles HLM, les terrains de foot grillagés, etc.) sont tout autant fermés sur eux-mêmes puisqu'ils sont inscrits dans une logique d'action sociale ou institutionnelle qui valorise tantôt l'excellence tantôt l'intégration sociale.
- Les « playground » sont des aires d'usages sportifs mais dont le recrutement se fait principalement sur des logiques de proximités (voisinage d'immeuble, de quartier, etc.) et tend à refermer l'espace sur lui-même en lui donnant un aspect privatif du moins pour ceux qui n'appartiennent pas à ces sphères de sociabilité.

Pour penser cet aménagement de la Friche La Belle de Mai, il faut donc accepter de passer outre la fonctionnalité de normes sportives autant pour voir se côtoyer des usages sportifs variés (vision non-institutionnelle du sport) que pour travailler l'espace comme ouvert et convivial (s'ouvrant à d'autres usages que ceux strictement sportifs).
Cela suppose aussi de s'interroger sur la teneur interactionnelle de la performance sportive qui permet de rassembler autour d'elle, et de faire le point sur les acteurs, les situations et les lieux qu'il faut prendre en compte pour que celle-ci existe.

<u>Différents acteurs</u>.
- Les « performers ». Cela pose la question des espaces dédiés à l'entraînement et aux répétiteurs (espaces privatifs/coulisses). La question des usages individuels et collectifs. La question de la dimension spectaculaire (exhibition, show case de matériels professionnel, démonstration). La dimension événementielle et la dimension performative. La question également de la dimension expérimentative (tentative et croisement avec d'autres… artistes, etc.).

- Le « public-acteur ». Cela pose la question des usagers du sport au sens large ? Comment penser les usages des spectateurs ? Comment regarder le sport ensemble ? Comment faire en sorte que regarder le sport soit une forme d'être ensemble ? Penser le spectateur comme un participant légitime du sport en train de se faire.

- les « participants-amateurs ». Cela pose la question des pratiques amateurs. Des jeunes publics par exemple. Des ateliers d'initiation. Cela pose également la question des usages encadrés (jeunes, handicapés, sports techniques, écoles, etc.).

Différents moments.
L'éventail des acteurs du sport demande de penser le sport comme activité collective plutôt qu'en tant que pratique. On en tire l'avantage de ne pas fixer des catégories mais de travailler des processus. Travailler le continuum entre « performers », « publics-acteurs » et « participants-amateurs » permet de penser que le résultat n'est que le moment culminant et qu'il ne résume pas à lui seul le sport. Cela souligne la nécessité de prendre en compte son déroulement, le processus de travail qui le constitue.

Différents lieux.

La coprésence d'acteurs variés du sport et la prise en compte de processus sociaux constitutifs de la performance pose la questions des lieux. On peut approcher cette question des lieux sous différents angles :

- espaces communs/espaces dédiés
- scène de la performance/coulisses/abords
- diurnes/nocturnes
- réglementaire/libre
- ouvert/fermé

V. Des espaces (de) publics

Cet espace, l'ilôt 3 de la Friche La Belle de Mai, nous le voulons public, pour les publics qui fréquentent le site et ceux qui le fréquenteront. C'est aussi que nous voulons qu'il en ait les qualités, qu'il en offre les conditions, d'accessibilité, de visibilité, et d'hospitalité.

C'est donc qu'il nous faut investir la question des liens entre formes spatiales et rapports sociaux, à partir de trois objets :
- les lieux-mouvements de la Friche en tant qu'espaces de circulation, de communications, d'usages et de pratiques,
- les épreuves de l'accessibilité entendue comme qualité d'interaction entre les gens, et d'un point à un autre,
- le jugement d'urbanité, qui met à l'épreuve les valeurs attachées à un territoire : l'accueil, la cohabitation, la sécurité, les civilités.

C'est aussi qu'il nous faut en penser (en prévoir) l'aménagement en termes de sécurité, d'entretien, d'organisation, de confort et d'animation….., penser les articulations entre espaces à usages privés et à usages publics, penser les espaces intermédiaires, en termes de seuils, de limites, et de possibles. Juste pour quelques réponses à quelques questions simples : qui viendra à la Friche la Belle de mai ; pour faire quoi ; et comment ?

C'est enfin qu'une des préoccupations centrales de cette étude est d'envisager des correspondances possibles entre, d'une part les contingences architecturales du site, d'autre part les mouvements corporels potentiels qu'elles suggèrent et finalement les programmes d'activités physiques qui peuvent en découler. Nous pensons que c'est sur la base de cette triangulation entre donnée architecturale, mouvements corporels et programme physique que des équipements techniques peuvent être proposés.

Le tableau ci-dessous présente une convergente projectuelle des espaces et des usages, ainsi que des formes d'aménagement et de gestion qui s'y agencent.

1. <u>des lieux</u>

Nous avons recensé plusieurs types d'espaces dont chacun est qualifiable selon sa nature architecturale. A chacun de ces lieux nous faisons correspondre des mouvements corporels ou des activités à partir desquels nous avancerons quelques propositions de programme physique et d'équipements techniques y correspondant. On y trouve :
- la faille
- le parvis du campement
- le parvis de la cartonnerie
- le bassin et le tennis
- le talus
- le parking niveau II
- la toiture

Les données architecturales sont synthétisées dans la colonne « configuration spatiale » : on y précise la configuration de 3 éléments constitutif de l'espace : la surface au sol (plane, dénivelée), les éléments qui entourent ou enserrent le lieu (ouvert, semi-ouvert, fermé), la protection (couvert, découvert).

Légende pour la configuration spatiale:
Surface plane : espace horizontal
Surface dénivelée : surface comprise entre un point haut et un point bas
Espace fermé : espace compris entre quatre paroi
Espace semi-ouvert : espace comprenant au moins une paroi
Espace ouvert : espace sans aucune paroie
Espace couvert/découvert : espace avec ou sans toiture.

Les agissements/activités sont synthétisées dans la colonne « actions possibles » : on y résume des types d'activités et de pratiques.
« Courir », peut se décliner en termes de performances (vitesse, endurance) autant que de détente (faire un jogging, marcher).
« Escalader », ce peut être « grimper », « franchir », « s'équilibrer », « s'accrocher », sur des surfaces inclinées, à la verticale comme à l'horizontale.
« Glisser », c'est aussi « rouler », en skate, en roller, en vélo.
« Jouer », se décline en jeux sportifs de performance ou de loisir, individuels, duels ou collectifs. C'est : sauter, rebondir, saisir, agiter, tirer, pousser, lancer, recevoir, s'orienter, s'accrocher, voltiger…
« Regarder », c'est aménager le confort autant d'une situation (un gradin, des bancs, des chaises…) que d'un point de vue sur un paysage (regarder les voies ferrées, les batiments, la ville) ou sur une performance artistique ou sportive.

2. des publics

L'objectif d'une approche qualitative des publics de l'ilot 3 est de proposer aux visiteurs et usagers du site des modes de gestion des lieux, des flux, des circulations et des pratiques offrant les conditions de sécurité, de confort et d'animation.
On croisera donc, pour cette approche, deux types de données :
. des données qualitatives de sujets : qui sont les gens susceptibles d'utiliser le lieu ?
. des données qualifiant les pratiques : pour y faire quoi ?

Des visiteurs : de tous âges, individuellement ou accompagnés, ils viennent se promener, trouver des espaces pour jouer et faire du sport. Ils peuvent circuler librement, traverser le site pour se rendre d'un point à un autre du quartier, suivre la piste en courant ou glissant, s'arrêter pour pratiquer ou regarder, stationner et s'installer pour la journée ou la soirée. Une signalétique leur indique les équipements de sport et ceux de confort, les espaces accessibles et ceux réservés.
Des résidents : des adultes, individuels ou collectifs. Ils viennent pour travailler ; ils doivent pouvoir circuler d'un point à un autre de travail. Des espaces leurs sont réservés, inaccessibles au public ; d'autres sont aménagés de manière à préserver leur confort (notamment sonore) professionnel.
Des spectateurs : de tous âges, individuels ou accompagnés. Ils viennent pour assister à un événement culturel. On aménage des points de vue, des espaces d'attente. Ils ont accès, comme les visiteurs, aux espaces non-professionnels.
Groupes : de tous âges, accompagnés. Ils viennent pour une ou plusieurs activités spécifiques, organisées. Ce peuvent être des scolaires avec des enseignants[9], des adhérents d'un club avec

[9] Voir document « le sport à l'école », annexes

des entraineurs, des usagers d'un équipement socioculturel avec des animateurs. On organise avec eux des temps et des lieux qui leurs sont dévolus.

Légende pour l'accessibilité:
Libre : on entre, on sort, on circule librement, on pratique comme on veut, quand on veut, dès lors que les entrées principales sont ouvertes.
Organisée : l'accès ou la pratique sont dédiés à des publics spécifiques
Limitée : l'accès est réduit soit à des publics précisés, soit à des moments, soit à la présence d'un animateur.

Lire « la piste »

On ouvre le projet sur « la piste 00 ». C'est une projection d'ensemble sur le site de l'ilot 3 qui inscrit la continuité et saisi les « épreuves de l'accessibilité ». Cette continuité participe de trois types d'activité : courir/marcher, rouler/glisser, grimper/s'accrocher.

Puis, on recense les espaces, comme autant de « lieux-mouvements » qui travaillent des correspondances entre la nature architecturale des espaces, les mouvements corporels susceptibles de s'y déployer, les interactions et les « jugements d'urbanité » attenants. On y adjoint des propositions en termes de modes de gestion et d'intervention.

La piste : cheminer

De manière générale la piste assure la fluidité des circulations sur le site de la Friche la Belle de Mai. C'est un chemin distributif des espaces professionnels (salle de spectacle, lieux de répétition, etc.), des espaces de circulation ou de détente et des modules sportifs.
Ce chemin se veut autant fonctionnel que de pratique sportive et de loisir ; c'est un espace intermédiaire qui assure la qualité d'interaction entre les gens, et d'un point à un autre. Il assure la continuité de deux types d'actions : rouler/glisser, et marcher/courir.

Enfin, la piste n'est qu'un élément –pas même une boucle – d'un cheminement plus large, plus long, plus différencié ; un cheminement ouvert sur la ville, une manière pour Marseille de s'offrir à la promenade comme à la performance sportive, autrement qu'en de multiples points d'arrêt spécialisés. Un moment dans des parcours urbains où s'agencent les échelles du quartier (la Belle de Mai, la Maternité, la Friche, le parc Longchamps) que l'on ferait en marchant, en courant ou en roulant, et du centre ville (le Pharo, le jardin de la Colonne, la préfecture, la Plaine, le parc Longchamps, la Friche, la Maternité, la Joliette, le J4) où l'on peut aussi alterner les moyens de locomotion autonomes et les transports en commun.

La piste 01 : la faille
Passage de la cour Jobin vers le campement algécos, le parvis du campement, celui de la cartonnerie

Configuration	Actions	Equipements proposés	Publics,

spatiale	possibles		accessibilité
Surface dénivelée Semi-ouvert Découvert	Courir Glisser Escalader Regarder	Modules d'escalade Escalier Toboggan Rampe	Libre

La piste 02 : le parvis du campement

Configuration spatiale	Actions possibles	Equipements proposés	Publics, accessibilité
Surface plane Semi-ouvert Découvert	Se rafraichir Se reposer	Brumisateurs Mobilier de repos et détente	Organisée Résidents

La piste 03: le parvis de la cartonnerie

Configuration spatiale	Actions possibles	Equipements proposés	Publics, accessibilité
Surface plane Ouvert Découvert	Courir Glisser Jouer Regarder	Revetement sol (ou sable) pour cirque et jeux Plateau polyvalent Gradins	Libre

La piste 04 : le terrain de tennis

Configuration spatiale	Actions possibles	Equipements proposés	Publics, accessibilité
Surface plane fermé couvert	Jouer	Jeux d'enfants Mobilier Couverture toile	Organisée Enfants, familles

La piste 04 : le bassin

Configuration spatiale	Actions possibles	Equipements proposés	Publics, accessibilité
Surface plane Semi-ouvert Découvert	Glisser Jouer Escalader Regarder	Rampe de skate Jeux de balle Modules d'escalade Gradins	Organisée

La piste 04 bis : le talus
Descente du parvis de la cartonnerie vers la cour basse

Configuration spatiale	Actions possibles	Equipements proposés	Publics, accessibilité
Surface dénivelée Semi-ouvert Découvert	Escalader Jouer Regarder	Cordages Bancs	Libre

La piste 05 : le parking niveau 2

Configuration spatiale	Actions possibles	Equipements proposés	Publics, accessibilité
Surface plane Fermé Couvert	Se muscler Jouer Regarder	Gymnase, dojo, studios et salles polyvalentes	Limitée

La piste 06 : les nouvelles rues intérieures
On prend un escalier depuis la cour basse pour rejoindre les rues intérieures au niveau 2 du parking, on passe sur la passerelle

Configuration spatiale	Actions possibles	Equipements proposés	Publics, accessibilité
Surface plane Fermé Couvert	Courir Glisser Escalader Regarder	Modules d'escalade Musculation	Libre

La piste 07 : la toiture du parking

Configuration spatiale	Actions possibles	Equipements proposés	Publics, accessibilité
Surface plane fermé Découvert	Jouer Courir Sauter	Plateau multisports et athlétisme	Organisée

PLAN DU SITE ILOT 3

Annexes

L'éducation physique et sportive à l'école… et à la Friche.

I. **Enseignements scolaires en maternelle, primaire et secondaire**
II. **L'éducation physique et sportive scolaire à la Friche : possibilités et contraintes**

I . Enseignements scolaires en maternelle, primaire et secondaire

En maternelle :

on ne parle pas d'éducation physique et sportive mais « d'agir et s'exprimer avec son corps ». Il s'agit de solliciter les actions motrices fondamentales de l'enfant : les locomotions, les équilibres, les projections et réceptions d'objets.

On peut synthétiser ces apprentissages fondamentaux par les termes suivants :
Marcher
Courir
Sauter
Grimper
Rouler
Saisir
Agiter
Tirer
Pousser
Lancer
Recevoir

Cette activité physique doit aussi permettre à l'enfant de :
Faire l'expérience du temps et d'un espace structuré par l'action,
Apprendre à prendre des risques mesurés,
Construire des actions, les diversifier et les coordonner

Le ministère recommande une séance d'activité corporelle de 30 à 45 mn chaque jour.
Les préconisations sont peu contraignantes :
pratiquer des activités en extérieur chaque fois que cela est possible,
mettre à disposition du matériel varié (balles, ballons, rubans, foulards)
saisir l'occasion d'explorer des espaces différents,
concevoir et organiser les activités comme des jeux.

En primaire :

On parle d'enseignement, visant à :
Développer les capacités et les ressources nécessaires aux conduites motrices,
Accéder au patrimoine culturel que représentent les activités physiques, sportives, artistiques,
Acquérir les compétences et connaissances utiles pour connaître son corps.

On peut synthétiser ces apprentissages en 4 fondamentaux (10 à 15 séances par fondamental) :

Réaliser des performances : sauter haut, courir vite, lacer loin un objet lourd, courir en franchissant des obstacles, nager longtemps,
Adapter ses déplacements à différents environnements : terrains plats, vallonés, eau calme, eau vive, bois, montagne, ville..
S'affronter individuellement ou collectivement
Réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive

Les activités préconisées sont les suivantes :
Course de vitesse
Course de durée
Saut en longueur
Saut en hauteur
Lancers
Activités d'orientation
Escalade
Activités nautiques
Activités de roule et de glisse
Jeux de raquettes
Jeux collectifs
Danse
Acrobatie
Gymnastique
Activités de cirque

En secondaire :

Les apprentissages doivent amener à l'acquisition de compétences en :
Activités athlétiques
Activités aquatiques
Activités gymniques
Activités physiques artistiques
Activités physiques de combat
Activités d'opposition duelle : sports de raquettes
Activités de coopération et d'opposition : sports collectifs
Activités physiques de pleine nature

Il serait trop complexe de détailler le contenu des programmes et les pédagogies préconisées, mais on peut retenir que d'une part à peu près tous les sports sont possibles, mais que l'objectif d'acquisition de compétences nécessite que ces activités soient pratiquées dans un cadre rigoureux de règles et normes sportives (par exemple on ne joue pas au ballon, on apprend à jouer au football. Donc, un terrain, aux normes, du matériel adéquat, suivi des règles, etc.)

II . L'éducation physique et sportive scolaire à la Friche : possibilités et contraintes

Si l'on tient compte des préconisation ministérielle en matière d'éducation physique et sportive, et des réflexions dont les enseignants du quartier nous ont fait part, on retiendra que :

1. le système de contraintes lié aux programmes d'enseignement et aux pédagogies est beaucoup plus souple en maternelle et primaire qu'en secondaire.

En maternelle et primaire, l'objectif tend vers les notions de découverte et d'apprentissage, participant d'une diversité des environnements et des activités. Par sa configuration topographique et spatiale, la Friche Belle de mai peut donc être un des espaces régulièrement utilisables par les enseignants et les élèves.
En secondaire, l'objectif est l'acquisition de règles et de compétences physiques. Cela suppose de pratiquer des activités conformes aux règles sportives, dans un environnement normé. Dès lors, la Friche ne pourrait être qu'un lieu « annexe » où les enseignants et les élèves viendraient pratiquer des activités davantage de plein air ou artistique que les activités sportives préconisées.

2. le système de contraintes lié aux règles de sécurité et de confort peut être appréhendé de manière identique en maternelle, primaire et secondaire.

Les enseignements, quels qu'ils soient, sont placés sous la responsabilité de l'enseignant. Ils doivent se pratiquer dans un cadre sécurisé, tant au niveau de l'espace que des éléments et matériels utilisés. Pour une éventuelle utilisation de la friche par les scolaires, cela suppose que d'une part les espaces, les équipements et les matériels mis à disposition soient propres et protégés ; d'autre part que les lieux de pratique ne soient pas accessibles à d'autres publics au moment où les scolaires les utilisent.
L'accueil des scolaires doit aussi être appréhendé en termes de confort. En premier lieu, on retiendra le manque d'équipements sportifs, et surtout de structures couvertes, non seulement dans le quartier La Belle de Mai mais aussi aux alentours. Même si la friche ne peut et ne doit pallier aux déficits d'équipements locaux, on doit considérer le confort minimal nécessaire à la pratique de sports : des revètements adaptés, des points d'eau (voire des vestiaires et sanitaires), des lieux abrités.

3. la configuration spatiale et architecturale, ainsi que le projet culturel de la friche la Belle de mai offrent des opportunités intéressantes pour certains enseignements physiques et sportifs

D'abord, des opportunités en terme d'espace et de diversité topographique. On peut en effet imaginer que les aménagements proposés à la friche permettent la réalisation de presque toutes les activités préconisés en maternelle et primaire, à l'exception des activités nautiques.
Ensuite des opportunités à développer les activités dites « à visée artistique, esthétique ou expressive », en collaboration avec les artistes et producteurs résidents sur le site. En maternelle, comme en primaire ou secondaire, le ministère préconise la pratique de la danse, d'activités gymnique, d'expression corporelle ou de cirque.
Enfin, des opportunités à accueillir d'autres publics sur le site. Des élèves et des enseignants, venus une première fois sur le site, seraient susceptibles d'y revenir hors cadre scolaire et d'y faire venir des personnes de leur entourage.

Conclusion :

Il semble nécessaire de poursuivre cette réflexion avec les acteurs éducatifs. Nous souhaiterions pouvoir associer, dès 2005, deux ou trois établissements scolaires à ce type d'expérimentation mêlant à la fois pratiques sportives et pratiques culturelles en imaginant des modules de formation, dans le temps scolaire ou hors temps scolaire.

SFT
Système Friche Théâtre

TAUP
Théâtre Architecture Urbanisme
&
Patrick Bouchain
Chef de projet

Anne Frémy
maitre-nageur, artiste

Matthieu Poitevin & Matthieu Place
ARM Architecture

Gilles Suzanne &Claire Duport
Transverscité, Sociologues

Phase 3
Programme

Cette troisième partie de l'étude
présente
les principes et éléments
de programmation de la Piste
ainsi que
des propositions d'inscription
de ce programme
sur le site.

La Piste est un fil
sur lequel sont enfilés de petites perles
(le Catalogue de la Piste) et 7 grosses perles.
Les petites perles, associées à la Piste,
constitue un programme autonome,
une base qui peut évoluer
en fonction du tracé de la Piste
et de l'évolution du site.
Les objets et propositions de ce Catalogue
sont répartis sur l'ensemble du tracé de la Piste,
en fonction des opportunités du site.
On évitera les objets isolés pour chercher au maximum
à interpréter ce catalogue en le contextualisant.
Les objets sont uniques,
ou multipliés en plusieurs exemplaires ,
dispersés sur le Tracé,
ou regroupés sur un même emplacement.

Les grosses perles sont des équipements
ou des aménagements plus lourds
et qui répondent à des programme plus traditionnels.

La Piste Tracé et Catalogue	**00**	**tracé au sol et catalogue d'accessoires et d'agrès**
La faille	**01**	**escaliers à obstacles sur une pente à 8%**
le parvis du campement	**02**	**rampes de skate et**
le parvis de la cartonnerie	**03**	**plateau polyvalent, jeux de balles, piste ronde, grad**
Le bassin et le tennis	**04**	**skate et tennis**
le parking niveau II	**05**	**gymnases, dojos, studios et salles polyvalentes**
les nouvelles rues intérieures	**06**	**musculation, squash, etc ...**
la toiture du parking	**07**	**plateau sportif (athlétisme et sports collectifs)**

La Piste 00

Le tracé

La Piste est matérialisée par un graphisme inscrit au sol. Ce ruban est le aussi support signalétique et informatif de la Piste.

Hoop Basketball Tubes
Entreprise Contract Connection Inc
USA

Balance
Frédéric Ruyant
France

La Piste 00

Le catalogue

La Piste est jalonnée
d'agrès standarts ou ré-interprétés,
fixes ou mobiles,
d'obstacles,
de mobiliers ambigus,
de jeux,
de points d'eau potable,
de repères cartographiques,
de repères de distance,
d'appareils de mesure du temps,
d'appareils de mesure du corps.

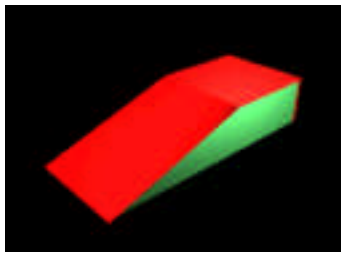

Praticables de skate
à adapter aux interstices, murs, plans et angles du site,
mobiles (bois) ou fixes (maçonnerie)

Peintures ou panneaux muraux pour des jeux improvisés
Entreprise Fawns Recreational Services
UK

Cordes lisses, cordes à noeuds, ...

Table de ping et de pong
Marc Steinmetz et Florent Bauquier, artistes, France

Le dos de la baleine
Entreprise Experience Based Learning Inc
USA Illinois

Agrès d'équilibre pour les zones boisées

Spider web
A réaliser soi-même

Trampoline au niveau du sol
Floor trampoline Inc

Stationary cycler
Source inconnue

Mobilier urbain détourné en agrè
Ici Même, scénographes, France

Obstacles
Entreprise Steelcraft
USA

Barre d'angle et agrès éducatif
Entreprise Toledo
(Physical Education supply Company
USA

Le tapis fou
Entreprise Toledo
Physical Education supply Company
USA

Echelle horizontale équipée d'anneaux
Entreprise Pj's Funcrafters Inc
USA

Agrès/jeux

Agrès mobiles, buts

Mobilier urbain détourné en agrès
par Frédéric Ruyant, artiste et designer, France

Le ballon attaché
Entreprise OnlineSports
USA

La Piste 00

Le catalogue

Agrès de saut en pneu
Fawns Recreational Services Ltd
UK

Punching-bags
Punching-balls

Champignons d'entrainement en mousse

Barres de danse

Agrès pour étiremen

Agrès support pour étirement,
barres fixes au mur

Pole, utilisé dans les cabarets et, depuis peu, dans les salles de fitnes

La Piste 00

Le catalogue

Table/ banc pour un double usage :
pique-nique et skate
Entrepise Huna
USA

Agrès traditionnel de
bas, l'espalier

Stairway to Heaven
Didier Fuzia Faustino, artiste/architecte
Castelo Branco, Portugal
2003

Basketball subsitute
Jacques Julien,artiste, France

asketball subsitute
cques Julien,artiste, France

Basketball subsitute

La Piste 00

Le catalogue

Surfaceaction,
Neal Beggs
Glasgow, 1989

Movesideways
Neal Beggs
Zoogalerie, 200

Dead flat vertical, Neal Beggs, St Nazaire,

La Piste 00

Le catalogue

L'eau pour concilier effort et chaleur sans dange,
sous des formes "économes" : brumisations, filets,
robinetsr

par exemple, sur le parvis de la cartonnerie

par exemple ...

La faille 01

Un escalier à obstacles, surprises et difficultés

en référence à
l'escalier de la gare de Marseille
un éboulis
un chemin dans les Calanques
une Via Ferrata
etc..

Groupe Observatorium
Artistes/architectes
A20 Highway
2001 Rotterdam

La faille 01

d'autres exemples,
des références

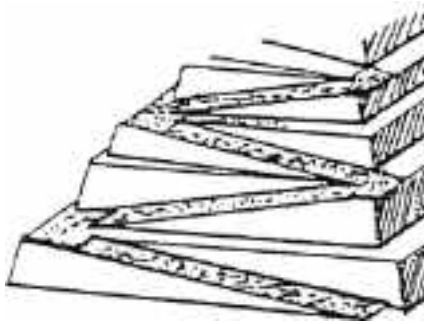

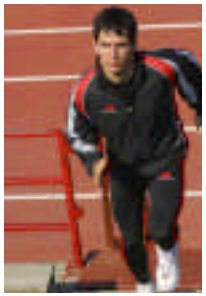

Le parvis du campement 02

opositions 2 : aménagement du nez de la dalle du parvis en rampes de toutes sortes

Le parvis de la cartonnerie 03

Un grand parvis bitumé et peint
au centre duquel se découpe
une piste de sable : jeux de balles et
cirques de passage,
gradins

Le bassin et le tennis 04

dans le bassin, ouvert sur le parvis de la cartonnerie,
un skate park

à l'emplacement du tennis, un nouveau tennis

Gymnases,
dojos,
studios
et salles polyvalentes

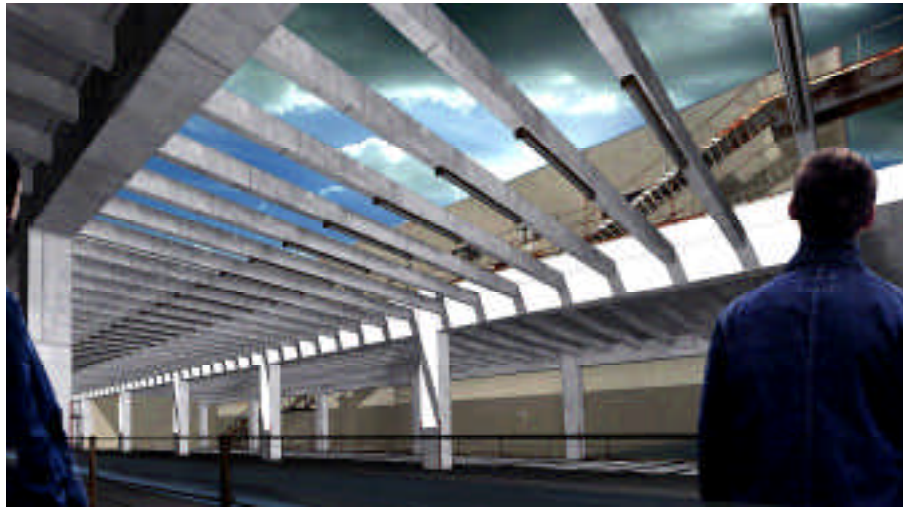

Ensemble de petites
salles vitrées sur les
nouvelles rues

la toiture du parking 0

Vaste plateau sportif